

4 Place du Champ de Foire  
CS 80193  
42313 ROANNE CEDEX  
Tél. 04.77.44.83.70  
exco.hesio@exco.fr  
www.exco.fr

Jean-Michel BOSIO  
Clément CHABOUD  
Olivier COMTE  
Jérôme LAMY  
Sylvie MIVIERE  
Christophe TERRAS  
François-Régis VIGNON  
Frédéric VILLARS  
Haithem ZAIED

## **ESPACE 2 M**

*Association Loi 1901*

**4 rue Molière - 42300 ROANNE**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*- Exercice clos le 31 décembre 2023 -*

34 rue de Roanne  
42510 BALBIGNY  
Tél. 04 81 63 00 46  
hesio.balbigny@exco.fr

50 rue de la République  
69430 BEAUJEU  
Tél. 04 74 04 88 27  
hesio.beaujeu@exco.fr

11 place Baudinot  
71120 CHAROLLES  
Tél. 03 85 24 18 18  
hesio.charolles@exco.fr

10 rue de Verdun  
71170 CHAUFFAILLES  
Tél. 03 85 26 10 51  
hesio.chauffailles@exco.fr

2 rue des Charmes  
71160 DIGOIN  
Tél. 03 85 53 10 87  
hesio.digoin@exco.fr

6 rue de la Genette  
Zone industrielle  
71800 LA CLAYETTE  
Tél. 03 85 28 05 42  
hesio.laclayette@exco.fr

210 chemin du Paisy  
Le Trinôme – Bâtiment B  
69760 LIMONEST  
Tél : 04 37 49 15 80  
hesio.lyon@exco.fr

43 rue Louis Desrichard  
BP 11102  
71600 PARAY LE MONIAL  
Tél. 03 85 81 62 70  
hesio.paray@exco.fr

**ESPACE 2 M**  
*Association Loi 1901*

**4 rue Molière - 42300 ROANNE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*- Exercice clos le 31 décembre 2023 -*

34 rue de Roanne  
42510 BALBIGNY  
Tél. 04 81 63 00 46  
hesio.balbigny@exco.fr

50 rue de la République  
69430 BEAUJEU  
Tél. 04 74 04 88 27  
hesio.beaujeu@exco.fr

11 place Baudinot  
71120 CHAROLLES  
Tél. 03 85 24 18 18  
hesio.charolles@exco.fr

10 rue de Verdun  
71170 CHAUFFAILLES  
Tél. 03 85 26 10 51  
hesio.chauffailles@exco.fr

2 rue des Charmes  
71160 DIGOIN  
Tél. 03 85 53 10 87  
hesio.digoin@exco.fr

6 rue de la Genette  
Zone industrielle  
71800 LA CLAYETTE  
Tél. 03 85 28 05 42  
hesio.laclayette@exco.fr

210 chemin du Paisy  
Le Trinôme – Bâtiment B  
69760 LIMONEST  
Tél. : 04 37 49 15 80  
hesio.lyon@exco.fr

43 rue Louis Desrichard  
BP 11102  
71600 PARAY LE MONIAL  
Tél. 03 85 81 62 70  
hesio.paray@exco.fr

*Aux Adhérents de l'association ESPACE 2 M,*

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ESPACE 2 M** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE**

***Motivation de la réserve***

Maintien de la réserve pour désaccord : Notre audit des comptes au 31 décembre 2022 avait mis en avant des dépenses d'investissements significatives d'agencements, non chiffrables au jour de notre intervention, et dont la véracité de la contrepartie n'était pas avérée. Cette réserve est maintenue pour notre audit sur les comptes au 31 décembre 2023.



### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

### **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous attirons votre attention sur le paragraphe « **Faits caractéristiques de l'exercice** » de l'annexe comptable :

*« Licenciement pour faute grave du directeur en Avril 2023. Compte tenu de l'instance prud'homale en cours, une provision pour risque a été comptabilisée à hauteur de 25K€. »*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 18 mars 2024.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROANNE – le 22 mars 2024

***Le Commissaire aux Comptes***  
**SAS EXCO HESIO**

  
**François Régis VIGNON**



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	8 101	8 024	77		77	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	37 500		37 500	37 500		
	Constructions	337 500	71 595	265 905	294 030	28 125-	9. 57-
	Installations techniques Matériel et outillage	1 120 321	502 344	617 977	740 096	122 119-	16. 50-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000			
Prêts	28 898		28 898	29 491	593-	2. 01-	
Autres	930		930	330	600	181. 82	
<b>Total I</b>	<b>1 538 250</b>	<b>581 963</b>	<b>956 288</b>	<b>1 106 448</b>	<b>150 160-</b>	<b>13. 57-</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 131		5 131	9 155	4 024-	43. 95-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	341 395		341 395	277 542	63 853	23. 01
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	487 966		487 966	591 058	103 092-	17. 44-	
Charges constatées d'avance (2)	29 336		29 336	31 217	1 881-	6. 02-	
<b>Total II</b>	<b>863 829</b>		<b>863 829</b>	<b>908 972</b>	<b>45 143-</b>	<b>4. 97-</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 402 080</b>	<b>581 963</b>	<b>1 820 117</b>	<b>2 015 420</b>	<b>195 303-</b>	<b>9. 69-</b>	

(1) Dont à moins d'un an  
(2) Dont à plus d'un an



## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité		20 990		55 373	34 383-	62.09-	
Autres							
Report à nouveau		1 030 293		676 279	354 013	52.35	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		204 810-		319 631	524 441-	164.08-
	<b>Situation nette (sous total)</b>		846 472		1 051 283	204 810-	19.48-
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>		846 472		1 051 283	204 810-	19.48-
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		261 446		218 784	42 661	19.50
	<b>Total II</b>		261 446		218 784	42 661	19.50
PROVISIONS	Provisions pour risques		25 000			25 000	
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>		25 000			25 000	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		265 187		300 244	35 057-	11.68-
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		64 199		90 910	26 710-	29.38-
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		345 377		340 679	4 698	1.38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		6 369		11 080	4 710-	42.51-
	Instrument de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		6 066		2 440	3 626	148.61
	<b>Total IV</b>		687 199		745 353	58 154-	7.80-
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		1 820 117		2 015 420	195 303-	9.69-

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

449 070      480 166

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

En Euros.



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	16 066		18 813		2 747-	14. 60-
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	2 538 219		2 686 769		148 550-	5. 53-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	66 448		164 234		97 786-	59. 54-
Utilisations des fonds dédiés	218 784		326 473		107 688-	32. 99-
Autres produits	0		7		7-	96. 22-
<b>Total I</b>	<b>2 839 518</b>		<b>3 196 297</b>		<b>356 779-</b>	<b>11. 16-</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	537 232		511 786		25 446	4. 97
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	147 296		145 305		1 991	1. 37
Salaires et traitements	1 320 953		1 323 780		2 827-	0. 21-
Charges sociales	522 170		508 154		14 015	2. 76
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	237 062		163 729		73 333	44. 79
Dotations aux provisions	25 000				25 000	
Reports en fonds dédiés	261 446		218 784		42 661	19. 50
Autres charges			4		4-	100. 00-
<b>Total II</b>	<b>3 051 159</b>		<b>2 871 543</b>		<b>179 616</b>	<b>6. 26</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>211 641-</b>		<b>324 754</b>		<b>536 395-</b>	<b>165. 17-</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros.



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 067		1 593		474	29.78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>2 067</b>		<b>1 593</b>		<b>474</b>	<b>29.78</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 479		1 712		233-	13.59-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	<b>1 479</b>		<b>1 712</b>		<b>233-</b>	<b>13.59-</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>588</b>		<b>119-</b>		<b>707</b>	<b>593.95</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>211 053-</b>		<b>324 635</b>		<b>535 688-</b>	<b>165.01-</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	9 034		25 590		16 556-	64.70-
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	<b>9 034</b>		<b>25 590</b>		<b>16 556-</b>	<b>64.70-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	1 970		29 594		27 624-	93.34-
Sur opérations en capital	822		1 000		178-	17.83-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	<b>2 792</b>		<b>30 594</b>		<b>27 803-</b>	<b>90.88-</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>6 242</b>		<b>5 004-</b>		<b>11 246</b>	<b>224.74</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>2 850 620</b>		<b>3 223 480</b>		<b>372 860-</b>	<b>11.57-</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>3 055 430</b>		<b>2 903 849</b>		<b>151 581</b>	<b>5.22</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>204 810-</b>		<b>319 631</b>		<b>524 441-</b>	<b>164.08-</b>

En Euros.



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Licenciement pour faute grave du directeur en avril 2023.

Compte tenu de l'instance prud'homale en cours, une provision pour risque a été comptabilisée à hauteur de 25K€.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 581		2 520
Terrains	37 500		
Constructions sur sol propre	337 500		
Installations générales agencements aménagements divers	847 265		36 480
Matériel de transport	43 366		40 742
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 683		7 975
<b>TOTAL</b>	<b>1 411 314</b>		<b>85 197</b>
Autres titres immobilisés	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	29 821		600
<b>TOTAL</b>	<b>34 821</b>		<b>600</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 451 716</b>		<b>88 317</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			8 101	8 101
Terrains			37 500	37 500
Constructions sur sol propre			337 500	337 500
Installations générales agencements aménagements divers			883 744	883 744
Matériel de transport		1 189	82 919	82 919
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			153 658	153 658
<b>TOTAL</b>		<b>1 189</b>	<b>1 495 321</b>	<b>1 495 321</b>
Autres titres immobilisés			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières		593	29 828	29 828
<b>TOTAL</b>		<b>593</b>	<b>34 828</b>	<b>34 828</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 782</b>	<b>1 538 250</b>	<b>1 538 250</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 581	2 443		8 024
Constructions sur sol propre	43 470	28 125		71 595
Installations générales agencements aménagements divers	159 884	175 274		335 158
Matériel de transport	27 866	11 987	368	39 485
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 468	19 233		127 701
<b>TOTAL</b>	<b>339 687</b>	<b>234 619</b>	<b>368</b>	<b>573 938</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>345 268</b>	<b>237 062</b>	<b>368</b>	<b>581 963</b>



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 443				
Constructions sur sol propre	28 125				
Instal.générales agenc.aménag.divers	175 274				
Matériel de transport	11 987				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 233				
TOTAL	234 619				
TOTAL GENERAL	237 062				

En Euros.

**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>	218 784		218 784			261 446	261 446
Etat - Garantie Jeune	218 784		218 784			261 446	261 446
<b>TOTAL</b>	<b>218 784</b>		<b>218 784</b>			<b>261 446</b>	<b>261 446</b>

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		25 000			25 000
TOTAL		25 000			25 000
TOTAL GENERAL		25 000			25 000
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		25 000			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	28 898		28 898
Autres immobilisations financières	930	930	
Autres créances clients	5 131	5 131	
Débiteurs divers	341 156	341 156	
Charges constatées d'avance	29 336	29 336	
TOTAL	405 451	376 553	28 898
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	593		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	265 187	27 059	137 422	100 706
Fournisseurs et comptes rattachés	64 199	64 199		
Personnel et comptes rattachés	153 683	153 683		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 090	161 090		
Autres impôts taxes et assimilés	30 604	30 604		
Autres dettes	6 369	6 369		
Produits constatés d'avance	6 066	6 066		
TOTAL	687 199	449 071	137 422	100 706
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 057			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	340 606
Total	340 606



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 969
Dettes fiscales et sociales	257 553
Total	268 522

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		29 336
Total		29 336
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		6 066
Total		6 066

### Subventions d'équipement

#### **SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT:**

Etat: 1 468 200€  
Département - Loire: 215 521€  
Conseil Régional: 323 417€  
Région: 79 259€  
Conseil départemental/CAF(FADJ): 9 728€  
Conseil départemental: 9 500€  
Roannais Agglomération: 247 048€  
Collectivités locales: 39 366€  
**TOTAL: 2 392 039€**

#### **SUBVENTIONS POUR ACTIVITES SPECIFIQUES:**

Etat - Parrainage: 3 965€  
ACSE - Parrainage: 610€  
Etat - En Route vers l'Emploi: 6 139€  
Pôle Emploi - Co traitance: 94 224€  
FIDP - Action justice: 10 000€  
URML - Coordination Régionale: 20 969€  
Taxe apprentissage: 10 273€  
**TOTAL: 146 180€**



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Valorisation des contributions volontaires

Roannais Agglomération: Mise à disposition de locaux: 74 478,38€  
Bénévolat: 15 283,56€

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.